

GESTION DU TERRITOIRE

Négociation de
schémas de
compensation aux
pertes du
foncier
agricole

Les +
OBJECTIFS

- Élaboration et négociation d'accords relatifs aux modalités de compensation des emprises impactant les surfaces agricoles (aménagement foncier, protocoles d'indemnisations, restructuration économique, réserves foncières).

Pour QUI ?

- Responsables professionnels agricoles, exploitants agricoles, maîtres d'ouvrages de projets d'infrastructures situés dans le Bas-Rhin.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Négociations des protocoles de compensation économique.
- Indemnisations.
- Occupations temporaires.
- Dégâts de travaux publics.
- Sondages géotechniques et archéologiques.
- Restructuration économique.
- Compensation foncière.
- Aménagements fonciers.
- Compensation environnementale.
- Facilitation des accords amiables.
- Soutien des exploitants agricoles.



BÉNÉFICE CLIENT :

- Une expérience importante de la négociation.
- Un conseiller proche du terrain et des réalités locales.
- Une connaissance précise des enjeux de la négociation.
- Une bonne connaissance des acteurs concernés par la négociation.



Infos pratiques

Contact

Dominique Méteau

03 88 19 17 29

dominique.meteau@alsace.chambagri.fr

Partenaires

Maîtres d'ouvrages des projets
d'infrastructures, entreprises, collectivités

Tarifs - modalités - durée

Convention financière de partenariat avec les maîtres d'ouvrage. Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet : www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

